

Monsieur PEYLET
Président de la Commission Particulière
Du Débat Public RN13
12 rue Blaise Pascal
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Objet : Projet d'enfouissement de la RN13

Monsieur le Président,

Nous représentons la copropriété du 38 rue Parmentier/43 avenue de la Porte de Villiers à Neuilly-Sur-Seine qui comporte près de 200 personnes.

Lors de l'assemblée générale de cette copropriété qui s'est tenue le 21 février 2006, le Syndicat des Copropriétaires a exprimé son opposition au maintien de l'itinéraire de délestage qu'il subit depuis les premiers travaux d'enfouissement de la RN13 en 1989.

Cette opposition est apparue d'autant plus vive que le nouveau projet de prolongement de l'enfouissement de la RN13 survient au moment même où l'aménagement d'un axe de transports en commun sur le boulevard Bineau et l'avenue de la Porte de Villiers en application de la loi sur l'Air, laissait augurer la fin du premier itinéraire de délestage.

Il est fait valoir que « les politiques et les médias n'ont de cesse de prôner le nécessaire développement des transports publics pour lutter contre les nuisances sonores et la pollution, en même temps que la nécessaire diminution du trafic automobile qu'implique la crise de l'énergie que certains experts disent proche ».

Dans ce contexte, les copropriétaires considèrent que le report sine die de l'aménagement de l'axe de transports en commun prévu dans le quartier Bineau-Villiers paraît totalement incohérent.

Ils demandent donc « l'étude d'autres solutions de délestage tenant compte des évolutions qui ont eu lieu depuis 17 ans tant sur le plan légal que sur celui des modifications des infrastructures et des trafics ».

En vous remerciant de bien vouloir prendre en compte leur demande,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.